

Modalités du programme

- Le mentorat peut débuter une fois que le processus d'orientation dans le secteur est terminé;
- La durée de l'accompagnement pourrait être de 6 mois, avec possibilité de prolonger jusqu'à un an;
- Le mentor est libéré pour une durée prédéterminée (dans la mesure du possible, un quart de travail complet) pour effectuer l'accompagnement d'une ou plusieurs mentorées;
- Le nombre de journées de libération du mentor est tributaire des besoins de mentorat dans les secteurs d'activité ainsi que de la capacité du gestionnaire à le libérer.

Communication avec la préceptrice/ conseillère en soins infirmiers

Le mentorat est offert en complémentarité du programme de préceptorat. La conseillère en soins infirmiers (CSI)/préceptrice soutient le mentor en lui proposant des moyens et des outils.

Il est entendu que vos objectifs et la nature des échanges entre vous et le mentor sont confidentiels.

Le mentor n'est pas un évaluateur ou en position d'autorité.

Références:

¹Mentorat Québec. Mentorat Québec La référence incontournable [En ligne] <http://www.mentoratquebec.org>.

²Cuerrier, C. (2001) Le mentorat et le monde du travail : un modèle de référence. Éditions de la Fondation de l'entrepreneuriat, 84 pages

Vous voulez profiter de cette belle opportunité d'accompagnement?

Parlez-en à votre gestionnaire!

Nom de votre mentor: _____

Pour la joindre: _____

Le programme de mentorat est coordonné par la Direction adjointe aux pratiques professionnelles (DAPP) de la Direction des soins infirmiers (DSI)

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
des Laurentides

Québec



PLUS DE 80 INSTALLATIONS
EN SANTÉ ET SERVICES SO-

LE CISSS DES LAURENTIDES
complice de votre santé

Programme de mentorat- Accompagnement par des pairs



À l'intention
des infirmières et des infirmières
auxiliaires de moins de deux ans
d'expérience.

Décembre 2019

Québec



Le mentorat, c'est quoi?

Le mentorat est une relation interprofessionnelle de soutien, d'échanges et d'apprentissage, dans laquelle une personne d'expérience investit sa sagesse acquise et son expertise afin de favoriser le développement d'une personne qui a des compétences à acquérir et des objectifs professionnels à atteindre. (Mentorat Québec, 2014)¹

Principes :

- Confidentialité;
- Volontariat;
- Engagement mutuel;
- Souplesse;
- Générosité et écoute. (Cuerrier, 2001)²

Quels sont les objectifs?

- Parfaire et consolider les connaissances et les habiletés cliniques;
- Offrir un climat de travail stimulant et rassurant;
- Développer un sentiment d'appartenance à l'équipe;
- Réduire le stress et augmenter la satisfaction au travail;
- Faciliter le transfert et le partage des savoirs afin d'aider à réduire le syndrome du choc de la réalité (transition entre l'école et le milieu du travail);
- Développer les sphères du savoir, savoir-faire, savoir-être et savoir agir spécifiques à un secteur d'activité.

Qui sont les mentors?

Ce sont des infirmières ou des infirmières auxiliaires **d'expérience**, du **même secteur clinique que la mentorée**, qui détiennent les compétences cliniques pour y exercer et qui possèdent des **qualités personnelles reconnues** pour faciliter le transfert et le partage des connaissances et des savoirs.

Quel est le rôle du mentor?

- Aider à l'identification des **objectifs professionnels ou personnels**;
- Offrir de la **rétroaction**, des conseils et du coaching;
- Favoriser les liens entre la théorie et la pratique;
- Créer ou être à l'affût d'**expériences** ou de situations qui permettront l'atteinte des objectifs fixés;
- Aider à la planification et à l'organisation des soins ainsi qu'à établir les **priorités de soins**;
- Introduire la mentorée à l'équipe de travail pour faciliter son intégration et développer un **sentiment d'appartenance**;
- Être à l'**écoute**, discuter des inquiétudes et rassurer la mentorée;
- Favoriser le développement de l'**autonomie** et du **leadership**.

Votre implication en tant que mentorée?

Identifier vos besoins de développement et vous fixer des objectifs professionnels ou personnels;

Collaborer au mentorat en vous investissant activement dans votre développement professionnel;

Démontrer une ouverture à l'apprentissage et à la critique constructive;

Reconnaître vos limites et demander l'aide nécessaire pour offrir une prestation de soins de qualité et sécuritaire.



Continuum à l'intégration et au développement des compétences

